

ses prédécesseurs, membre de l'Académie. Mort sur l'échafaud révolutionnaire le 8 floréal an II. Avec les Villeroy disparaissent les protecteurs de l'Académie.

Séance du 27 mars 1900. — Présidence de M. Ollier. — M. Caillemer communique un travail sur les origines de l'enseignement du droit à Lyon. L'étude de ces origines est un sujet assez difficile. Un arrêt de la Cour souveraine de Paris, cité par Paradin, qui lui attribue la date de 1402, remonte en réalité à 1302. Quand les écoles municipales des temps de la domination romaine disparurent, à la suite des invasions des barbares, les écoles épiscopales sont instituées par Charlemagne. C'est ainsi qu'au x^e siècle, les écoles de Lyon sont encore florissantes. Au xiii^e siècle, nous en trouvons des témoignages nombreux. C'est ainsi que, pendant son séjour dans notre ville, le pape Innocent IV y créa une université sous le nom de *Studium generale*. Cette université fut établie dans le cloître de St-Just. Ce n'était pas seulement une école de droit, mais aussi de théologie. Toutefois, les professeurs de droit y étaient les plus nombreux. Au nombre des professeurs, autorisés à enseigner, l'orateur cite : Nicolas de Billon, Antoine du Châtel et Jean de Blenost. C'est ainsi que sur le sceau conservé de ce dernier, il figure dans sa chaire de professeur. A compter de la fin du xiii^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, l'orateur cite encore Jean de Sartines, Humbert de Vaux et Raoul de Varey. Mais dès l'année 1402, on n'en trouve plus aucun.

A. V.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du mercredi 17 janvier 1900.* — Présidence de M. Ernest Richard. — Hommages faits à la Société : trois opuscules de M. Bleton. — *B.-J. Baron, graveur lyonnais, 1788-1867.* — *Le Mouvement mutualiste pendant les quinze dernières années.* — *Rapport sur le prix Ampère-Chevreaux.*

Deux poésies par M. Stéphane Borel : *Chantez la liberté. Il a dit au Soleil...*

Un volume par M. Joseph Vingtrinier : *Ecully, depuis les origines jusqu'à nos jours.*

Par M. l'abbé Martin : le premier fascicule du *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*